



SOMMAIRE

BREVES p.2 à 5

☆ Concurrence

[Vers plus de flexibilité pour les Îles ?
Consultation sur les aides d'État au
secteur maritime](#)

☆ Emploi et Affaires sociales

[Un Livre blanc pour une stratégie
pour des retraites adéquates, sûres et
viables](#)

☆ Environnement

[L'évaluation des incidences sur
l'environnement désormais plus
accessible](#)

[Dégradation des sols : appel de la
Commission européenne à réagir](#)

☆ Marché intérieur

[Consultation sur le droit européen
des sociétés](#)

[Proposition d'un nouveau statut pour
la fondation européenne](#)

☆ Politique de cohésion

[Propositions de la CRPM sur le paquet
2014-2020](#)

[Avis du Comité des Régions sur le
GECT](#)

☆ Recherche et innovation

[La Commission propose une stratégie
en faveur d'une bioéconomie durable
en Europe](#)

[Publication du Tableau de bord de
l'Union de l'Innovation 2011](#)

Agenda p.6

Appels d'Offres p.7 à 8

Offres de partenariat p.9

Consultations p.10

Bibliothèque p.11 à 12

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

A LA UNE

Vers un marché unique plus performant en renforçant sa gouvernance



La Commission européenne a récemment présenté un rapport de gouvernance du marché unique, qui dresse un 1^{er} état des lieux des efforts déployés dans la mise en œuvre de l'Acte sur le marché unique pour la promotion de la croissance, du progrès social et de la compétitivité (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Pour mémoire, en avril 2011, la Commission européenne a adopté l'Acte pour le marché unique dans lequel elle identifiait 12 domaines clés de levier de croissance dans divers domaines (voir Echos d'Europe n°69).

Le rapport indique que 10 des 12 leviers ont fait l'objet de propositions et que les 2 dernières propositions sur le détachement des travailleurs et sur le marché intérieur numérique seront présentées prochainement. Pour améliorer la transposition des directives et donc la mise en place du marché unique, le rapport énonce que la Commission souhaite renforcer les procédures d'infractions. Pour améliorer la gouvernance, des outils facilitateurs seront également mieux activés : réseaux d'information à destination des citoyens (« L'Europe est à vous »), des entreprises (« guichets uniques »), les administrations (« système d'information sur le marché ») et le réseau de résolution de problèmes en ligne, « Solvit ».

Au printemps 2012, la Commission européenne proposera une initiative législative sur les marchés publics externes et une initiative sur les droits de propriété intellectuelle, et présentera un état des lieux de la directive « services ». A la même période, la Commission publiera également son programme pour la prochaine étape avec 12 nouveaux leviers pour la croissance à réaliser avant mi-2013.

2012 marquant le 20^{ème} anniversaire du marché unique, M. BARNIER, Commissaire européen en charge du marché unique, a annoncé l'organisation dans toute l'Europe d'une semaine dédiée à ce domaine.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/internal_market/smart/

CONCURRENCE

Vers plus de flexibilité pour les Iles ?

Lors de sa rencontre avec le commissaire en charge de la politique de concurrence, M. Joaquim ALMUNIA, une délégation de la commission des Iles de la CRPM, menée par le Président de la Région Sardaigne, a rappelé que la situation particulière des Iles devait être prise en considération et les dispositions de l'article 174 du Traité sur la Cohésion économique sociale et territoriale doivent être mise en œuvre.

A ce titre la commission des îles de la CRPM demande que le futur régime des aides d'État à finalité régionale pour la période 2014-2020, qui devrait être adopté en 2013, soit mieux adapté aux spécificités régionales et plus souple.

Les demandes ont précisément trait à :

- une augmentation du seuil « de minimis » pour les aides d'État de faible montant qui pourrait déjà être appliquée au régime actuel ;
- l'application automatique des dispositions relative aux aides d'Etat à finalité régionale (article 107-3c du Traité) à toutes les îles ;
- la possibilité d'octroyer des aides au fonctionnement aux transports pour couvrir les surcoûts dus à l'insularité.

Selon la commission des Iles de la CRPM, le commissaire se serait montré réceptif et ouvert quant à la demande d'un seuil de minimis spécifique et pourrait envisager une étude au cas par cas de la situation des îles quant à la demande liée aux aides au fonctionnement.

Plus d'infos : <http://www.islandscommission.org/index.php?act=2>



Consultation sur les aides d'État au secteur maritime

La Commission européenne a récemment lancé une consultation publique, ouverte jusqu'au 14 mai 2012, pour recueillir les avis des parties concernées sur l'application des orientations sur les aides d'État au transport maritime définies en 2004 (Voir rubrique « *Consultations* »).

La Commission tiendra compte de ces avis pour décider s'il y a lieu ou non de réviser ces orientations.

Un document portant sur une centaine de questions sert de base à cette consultation. Une 1ère série de questions porte sur l'évolution du marché, avec des données chiffrées concernant le nombre de passagers, de conteneurs transportés, d'emplois générés ou sur les incidences des aides d'État, ainsi que sur les changements éventuels des modèles d'entreprise du secteur. Une 2ème série concerne des sujets liés aux défis actuels du secteur maritime et des questions réservées aux autorités publiques sur les aides accordées au titre des orientations actuelles ou d'autres instruments horizontaux d'aides d'État. Le 3^{ème} bloc de questions aborde les mesures fiscales. La dernière série de questions porte sur l'évaluation des mesures de réductions des coûts salariaux prévue par les orientations actuelles, sur le remboursement des coûts de rapatriement des équipages, sur les aides à la formation et celles en faveur des services de transport maritimes à courte distance, sur le plafond et les obligations de notification de ces aides.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2012_maritime_transport/index_en.html

Un Livre blanc pour une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables

Face aux conséquences liées au vieillissement de la population (doublement du nombre de personnes en âge de travailler, poids des retraites sur les budgets nationaux dans un contexte de crise économique et financière), la Commission européenne vient de présenter un Livre blanc sur l'avenir des pensions en Europe dans lequel elle recommande d'équilibrer le temps de travail et de développer des systèmes complémentaires privés (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

Dans ce texte, fondé sur une consultation lancée en juillet 2010 (voir Echos d'Europe n°61), la Commission propose plus précisément de :

- créer de meilleures possibilités pour maintenir les travailleurs âgés dans la vie active en invitant les partenaires sociaux à adapter les pratiques sur le lieu de travail et le marché du travail ;
- développer les régimes de retraite complémentaires privés en encourageant les États membres à améliorer les mesures d'incitation ;
- rendre les régimes de retraite complémentaires plus sûrs en révisant la directive sur les institutions de retraite professionnelle et en améliorant l'information des consommateurs ;
- rendre les retraites complémentaires compatibles avec la mobilité, par des instruments législatifs par l'encouragement à la création de services de suivi des pensions de retraite dans toute l'UE ;
- encourager les États membres à favoriser l'allongement de la vie professionnelle en adaptant l'âge de départ à la retraite à l'espérance de vie, en limitant l'accès aux possibilités de retraite anticipée et en supprimant les disparités entre les sexes en matière de retraite ;
- accompagner les réformes des retraites menées par les États membres.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=752&langId=fr>

ENVIRONNEMENT

L'évaluation des incidences sur l'environnement désormais plus accessible

Le Parlement européen et le Conseil ont récemment adopté une directive regroupant l'ensemble de la législation européenne existante régissant les évaluations d'incidences environnementales (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »).

L'évaluation environnementale est une procédure qui répertorie et évalue les implications environnementales des projets de construction (barrages, autoroutes, aéroports, usines et projets dans le domaine de l'énergie) et qui garantit ainsi que l'autorité compétente de l'État membre prend en compte ces informations avant d'approuver ou non les projets. Les maîtres d'ouvrage peuvent ainsi ajuster leurs projets afin d'en réduire au minimum les incidences négatives et les autorités compétentes peuvent ainsi intégrer des mesures d'atténuation des risques au moment de l'approbation du projet. La législation garantit également la participation du public aux procédures décisionnelles en matière d'environnement dès les 1ères étapes. Au cours de la période d'évaluation des projets, le public concerné doit être informé et avoir la possibilité de formuler des observations sur les propositions des maîtres d'ouvrage, afin de permettre à ces derniers et aux autorités compétentes de prendre des décisions en connaissance de cause.

La nouvelle codification, plus accessible que la précédente, devrait améliorer la gestion par les autorités des États membres et les maîtres d'ouvrage des conséquences sur l'environnement des projets de construction.

Plus d'infos : <http://ec.europa.eu/environment/eia/eia-legalcontext.htm>

Dégradation des sols : appel de la Commission européenne à réagir

Deux récents rapports portant sur les aspects stratégiques et scientifiques des sols en Europe (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») montrent que la dégradation des sols entame la capacité de produire des aliments, de prévenir les sécheresses et les inondations, d'enrayer la perte de biodiversité et de lutter contre le changement climatique et concluent sur la nécessité de prendre des mesures pour empêcher que la détérioration des sols européens ne se poursuive.

Le rapport stratégique rappelle qu'en 2006, la Commission européenne a proposé une stratégie et une directive-cadre sur la protection des sols. Si la stratégie a été adoptée, la directive-cadre, elle, est toujours bloquée au Conseil. Il n'existe donc pas de surveillance et de protection systématiques de la qualité des sols dans l'ensemble de l'UE.

Le rapport scientifique dresse un tableau complet de l'état des connaissances actuelles en matière de ressources du sol et de ses processus de dégradation. Il conclut à la nécessité de mener des travaux de recherche supplémentaires et d'améliorer la collecte des données pour faire avancer les connaissances et sensibiliser l'opinion publique à l'importance des sols.

Pour information, entre 1990 et 2006, 275 hectares de sols au moins ont été définitivement perdus quotidiennement du fait de l'imperméabilisation des sols, soit 1.000 km² par an. D'après les estimations, l'érosion des sols par l'eau affecte 1,3 millions de km² en Europe, soit une superficie équivalant à 2 fois 1/2 la taille de la France.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/environment/soil/index_en.htm



MARCHE INTERIEUR

Consultation sur le droit européen des sociétés

Le droit européen des sociétés est un ensemble de règles offrant une protection équivalente dans toute l'UE aux actionnaires, aux créanciers et aux autres parties sur lesquelles les activités d'une société peuvent avoir une incidence. Il a permis l'harmonisation notamment des domaines suivants : la constitution et le maintien du capital des sociétés anonymes, les offres publiques d'acquisition, la publicité des succursales, les fusions et les scissions, la comptabilité et l'information financière, et les différentes formes juridiques européennes (société européenne, groupement européen d'intérêt économique et société coopérative européenne).

Face aux défis du 21^{ème} siècle marqués notamment par la croissance des échanges transfrontaliers et le développement du commerce électronique, la Commission européenne souhaite évaluer le cadre légal et réfléchir à l'adaptation du droit européen des sociétés à l'environnement économique et aux besoins de la société actuelle et vient ainsi de lancer une consultation approfondie le sujet (voir rubrique « [Consultations](#) »).

Cette consultation, ouverte jusqu'au 14 mai 2012, invite ainsi toutes les parties intéressées à répondre à des questions portant notamment sur les objectifs et le champ d'application du droit européen des sociétés, de sa codification, de l'avenir des formes de société au niveau européen, de la mobilité transfrontalière des sociétés.

Proposition d'un nouveau statut pour la fondation européenne

La Commission européenne a récemment présenté une proposition de statut de la fondation européenne (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Les fondations, qui poursuivent des projets d'intérêt général par le biais d'octroi de subventions et d'organisation de projets, sont parfois confrontées à des difficultés lorsqu'elles souhaitent exercer leurs activités dans d'autres Etats membres que celui où elles sont légalement enregistrées. Elles doivent ainsi parfois affecter une part de leurs ressources à la mise en conformité avec les obligations des différentes législations nationales, ce qui ampute ainsi leurs fonds et les dissuade de développer leurs activités.

Pour y remédier, la Commission européenne propose de créer, en se basant sur les résultats d'une consultation de 2009 (voir Echos d'Europe n°41), une forme juridique européenne, la « Fondation européenne », qui serait commune à tous les Etats membres et existerait en plus des fondations de droit national. Ce statut concernerait les fondations d'utilité publique, possédant une dimension transnationale et disposant à leur création d'au moins 25.000 € d'actifs. Une fondation européenne pourrait être créée soit ex nihilo, soit par transformation d'une fondation nationale, soit par la fusion de fondations nationales. Elle acquerrait la personnalité juridique lors de son enregistrement dans un Etat membre.

Ce nouveau statut, en leur conférant un label européen, leur permettrait d'être plus facilement reconnaissable et crédible, et de favoriser leurs activités transnationales et encourager les dons transnationaux. Les fondations européennes bénéficieraient du même régime fiscal que les fondations de droit national et leurs donateurs jouiraient des mêmes avantages fiscaux que s'ils effectuaient des dons à une fondation établie dans leur propre Etat membre.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/internal_market/company/eufoundation/index_fr.htm

POLITIQUE DE COHESION

Propositions de la CRPM sur le paquet 2014-2020

Lors de son bureau politique du 9 février dernier à Bruxelles, la CRPM a adopté un document sur l'avenir de la politique de cohésion 2014-2020, où elle propose notamment de prévoir un réajustement éventuel, en 2018, des Fonds structurels qui seront alloués à chaque région. En effet, selon les propositions de la Commission, l'appartenance à l'une ou l'autre catégorie de régions (régions moins développée : PIB < 75% de la moyenne communautaire; régions en transition : PIB compris entre 75 et 90% de la moyenne communautaire ; régions les plus développées : PIB 90% de la moyenne communautaire) sera calculée sur base **de la moyenne 2007-2009 des PIB régionaux**. Or pour la CRPM, la crise s'étant déclenchée à la fin de l'année 2008, cela aurait peu de sens de bâtir une politique structurelle sur un constat d'avant crise. De plus, le choix de la période peut également avoir des conséquences importantes en termes d'enveloppe financière, mais également pour les taux de cofinancement des projets et les choix possibles d'investissement.

Dans ce document la CRPM estime aussi que la concentration thématique est excessive et trop prescriptive et propose d'introduire plus de souplesse en laissant le choix des 3 priorités au niveau national et/ou régional.

Enfin la CRPM conteste aussi la proposition de la Commission d'exclure les investissements en infrastructures majeures pour les régions les plus développées dans le cadre du FEDER.

Plus d'infos : http://www.crpm.org/pub/docs/350_fr-avis_crpm_rglements_pol_reg-final.pdf

Le Comité des Régions, lors de l'adoption unanime en session plénière du rapport de M. DELEBARRE (PES, France) sur la proposition de règlement sur les groupements européens de coopération territoriale (GECT), s'est montré satisfait de la révision proposée par la Commission européenne et a salué la simplification proposée des procédures de mise en place et de fonctionnement et la possibilité d'impliquer des collectivités d'États tiers. Le rapport Delebarre recommande également que les entreprises chargées de la gestion de services publics puissent participer aux GECT en vue notamment de favoriser davantage la coopération en matière de transports publics ou de santé publique. Le Comité des Régions souhaite maintenant une adoption rapide de la proposition de règlement sur le GECT et, à cette fin, demande au rapporteur du Parlement européen, M. Joachim ZELLER (PPE, Allemagne), de veiller à ce que cette proposition soit traitée séparément du paquet de règlements « Politique de cohésion ».

Plus d'infos : <http://www.cor.europa.eu/pages/PressTemplate.aspx?view=detail&id=3aeae46-7ba5-4306-9686-38c0d61975ca>

RECHERCHE ET INNOVATION

La Commission propose une stratégie en faveur d'une bioéconomie durable en Europe

La Commission européenne a récemment adopté une stratégie intitulée « Innovation au service d'une croissance durable : une bioéconomie pour l'Europe » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui a pour objectif de mieux intégrer l'utilisation des ressources renouvelables dans l'économie européenne.

La stratégie de la Commission européenne repose sur 3 piliers :

- investir dans la recherche, l'innovation et les compétences au service de la bioéconomie par le biais de financements européens, nationaux et privés et en développant des synergies avec d'autres initiatives stratégiques ;
- développer les marchés et la compétitivité dans les secteurs de la bioéconomie par une intensification durable de la production primaire, la conversion des flux de déchets en produits à valeur ajoutée et par des mécanismes d'apprentissage mutuel ;
- renforcer la coordination des politiques et l'engagement des parties prenantes par la création d'un panel bioéconomique et un observatoire de la bioéconomie et en organisant régulièrement des conférences réunissant les parties intéressées.

Dans cette stratégie, la Commission européenne souhaite également développer des synergies avec des d'autres domaines d'actions et outils poursuivant le même objectif (Fonds de cohésion, PAC, Politique commune de la pêche, Politique maritime intégrée, et politiques en matière d'environnement, d'industrie, de l'emploi, de l'énergie et de la santé). Cette stratégie est l'une des propositions opérationnelles entrant dans le cadre des initiatives phares de la stratégie UE 2020 « [Une Union de l'innovation](#) » et « [Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources](#) ». La nécessité d'accroître le financement public de la recherche et de l'innovation en faveur de la bioéconomie a de plus été reconnue dans le cadre du futur programme de recherche de la Commission intitulé « Horizon 2020 », dans lequel un budget de 4,7 milliards d'€ a été proposé pour le défi « Sécurité alimentaire, agriculture durable, recherche marine et maritime et bioéconomie », assorti d'un financement complémentaire dans d'autres domaines du programme. Des stratégies en matière de bioéconomie ont déjà été mises en place dans les États membres suivants : Allemagne, Danemark, Finlande, Irlande et Pays-Bas. Au niveau mondial, l'Afrique du Sud, le Canada, la Chine et les États-Unis ont adopté ou préparent également des stratégies ambitieuses.

Publication du Tableau de bord de l'Union de l'Innovation 2011

La Commission européenne vient de publier le tableau de bord de l'Union de l'innovation 2011 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) ») dont il ressort que, malgré le fait que tous les États membres ont amélioré leurs résultats, les progrès s'essouffent et que l'UE ne parvient toujours pas à combler son écart avec les leaders mondiaux de l'innovation (États-Unis, Japon, Corée du Sud). Le tableau de bord se base sur 24 indicateurs regroupés en 3 catégories : les outils (ressources humaines, ouverture, excellence, attrait des systèmes de recherche, financements, aides), les activités des entreprises (investissements, relations et entrepreneuriat, capital intellectuel) et les résultats (innovateurs et effets économiques). Comme pour 2010 (voir Echos d'Europe n°68), le tableau de bord indique que les principales lacunes concernent la dernière catégorie.

L'UE garde encore une bonne longueur d'avance sur les économies émergentes que sont la Chine (qui comble progressivement son retard), le Brésil, l'Inde, la Russie et l'Afrique du Sud.

Au sein de l'UE, la Suède confirme sa position en tête du classement général, suivie de près par le Danemark, l'Allemagne et la Finlande. Les États dits « suiveurs » de l'innovation (dont les résultats sont proches de la moyenne de l'UE27) sont la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche, le Luxembourg, l'Irlande, la **France**, la Slovaquie, Chypre et l'Estonie. Les États dits « innovateurs modérés » sont l'Italie, le Portugal, la République tchèque, l'Espagne, la Hongrie, la Grèce, Malte, la Slovaquie et la Pologne. Les États dits « innovateurs modestes » sont la Roumanie, la Lituanie, la Bulgarie et la Lettonie.



AGENDA EUROPEEN

12-17 mars : 6^{ème} Forum mondial de l'eau, Marseille

Information et inscription : <http://www.worldwaterforum6.org/fr/le-forum/a-propos/>

13 mars : Journée nationale d'informations sur l'appel ciblé du programme MED sur les Axes 1 et 2, Marseille

Information et inscription : <http://www.programmemed.eu/centre-dinformation/evenements-du-programme/applicants-seminars-innovationenergy-call.html>

20 mars : Conférence sur « Les télécommunications satellite : un outil innovant au service du développement régional », Bruxelles

Information et inscription : <http://www.satcomconference.eu/>

26 mars : Conférence « Qu'est-ce qui fait courir l'action publique en matière de mobilité urbaine? » organisée par la plateforme « The Making of Movement », Paris

Information et inscription : <http://movemaking.com/welcome/>

27 mars : 5^{ème} Forum pour l'avenir de l'agriculture organisé par l'Association européenne des propriétaires, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.forumforagriculture.com/>

29 mars 2012 : Conférence interinstitutionnelle sur le GECT, organisée par le Parlement européen et le Comité des Régions, Bruxelles

Informations et Inscriptions : <http://portal.cor.europa.eu/egtc/Pages/InterinstitutionalconferenceontheEGTC.aspx>


30 mars : Conférence « Initiative citoyenne européenne : il est temps d'agir ! – Les points de vue de la société civile et les autorités régionales et locales » organisée par le Comité des Régions, Bruxelles

Information et inscription :

<http://www.cor.europa.eu/pages/EventTemplate.aspx?view=folder&id=c183c628-be54-4ae0-bd0c-54db18bb5c09&sm=c183c628-be54-4ae0-bd0c-54db18bb5c09>

16-17 avril : Conférence sur « L'innovation sans frontière en matière de santé » organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://ec.europa.eu/research/health/events-13_en.html

 **17-20 avril** : Session plénière du Parlement européen, Strasbourg

 **18-20 avril** : Conseil informel Energie-Environnement



= Événements institutionnels

APPELS D'OFFRES

DERNIERS APPELS D'OFFRES

AUDIOVISUEL

- ☆ Appel à propositions — EACEA/5/12 — MEDIA 2007 — Développement, distribution promotion et formation — Formation

Echéance : 16 avril 2012

JOUE C n°35 du 9 février 2012, page 40

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:035:0040:0041:FR:PDF>

- ☆ MEDIA 2007 - Développement, distribution, promotion et formation - Appel à propositions — EACEA/7/12 Soutien à la distribution transnationale de films européens : Le soutien «automatique» 2012

Echéance : 30 avril 2012

JOUE C n° 60 du 29 février 2012, page 9

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:060:0009:0011:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ Appel à propositions — EACEA/11/12 — Programme de mobilité universitaire INTRA-ACP — Afrique (Mwalimu Nyerere), Caraïbes & Pacifique

Echéance : 10 mai 2012

JOUE C n°37 du 10 février 2012, page 27

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:037:0027:0029:FR:PDF>

- ☆ Appel à propositions spécifique — EAC/S02/12 — Charte universitaire Erasmus 2013

Echéance : 29 mars 2012

JOUE C n°41 du 14 février 2012, page 12

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:041:0012:0013:FR:PDF>

POLITIQUE DE COHESION

- ☆ Programme MED : Appel ciblé à projets classiques - Innovation pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les régions Méditerranéennes (Axes 1 et 2)

Echéance : 12 avril 2012

<http://www.programmemed.eu/zone-telechargement/appel-cible-innovationenergy.html>

- ☆ ORATE 2013 : lancement des appels à propositions le **18 avril 2012**

Echéance : 13 juin 2012

JOUE C n°52 du 22 février 2012, page 3

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:052:0003:0003:FR:PDF>

Une journée d'information à l'intention des bénéficiaires potentiels se tiendra le 10 mai prochain à Bruxelles.

Plus d'infos : <http://www.espon.eu>

RECHERCHE ET INNOVATION

- ☆ Appels à propositions au titre du programme de travail 2012 du programme de soutien à la politique en matière de technologies de l'information et des communications dans le contexte du programme cadre pour l'innovation et la compétitivité (2007-2013)

CIP-ICT PSP-2012-6

Echéance :

JOUE C n°30 du 3 février 2012, page

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:030:0003:0003:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ EACEA/29/11 — MEDIA 2007 (30 avril 2012)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/21/11 (13 avril 2012)
- ☆ MEDIA 2007 — EACEA/22/11 (13 avril 2012)
- ☆ EACEA/30/11 — MEDIA 2007 (30 mars 2012, 29 juin 2012)
- ☆ EACEA/36/11 (1er juin 2012)
- ☆ EACEA/24/11 (6 juin 2012)
- ☆ EACEA/23/11 (11 juin 2012)

CITOYENNETE

- ☆ Programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013)
 - Rencontres de citoyens liées au jumelage de villes (1^{er} juin 2012 et 1^{er} septembre 2012)
 - Réseaux thématiques de villes jumelées (1^{er} septembre 2012)
 - Projets citoyens (1^{er} juin 2012)
 - Mesures de soutien :(1^{er} juin 2012)
 - Soutien structurel aux organisations de recherche sur les politiques européennes (laboratoires de réflexion) et aux organisations de la société civile au niveau de l'UE (15 octobre 2012)
 - Une mémoire européenne active (1^{er} juin 2012)

EDUCATION ET CULTURE

- ☆ Appel à propositions 2012 — EAC/27/11 — EFTLV
 - Comenius, Grundtvig: formation continue (30 avril 2012, 17 septembre 2012)
 - Grundtvig: assistanats, projets de volontariat des seniors (30 mars 2012)
 - Programme transversal: activité clé 1 — visites d'étude (30 mars 2012 et 12 octobre 2012)
- ☆ Programme Culture (octobre 2011 à février 2012)
- ☆ EACEA/25/11 — Tempus IV (23 février 2012)
- ☆ EACEA/38/11 (20 mars 2012)
- ☆ EACEA/42/11 — Programme d'action Erasmus Mundus 2009-2013 (30 avril 2012)

ENERGIE

- ☆ Appel à propositions «Énergie intelligente — Europe» (8 mai 2012)

ENTREPRISES

- ☆ L'éducation à l'entrepreneuriat—28/G/ENT/CIP/12/E/N01C01 (16 avril 2012)

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions EAC/01/12 — Programme «Jeunesse en action» 2007-2013
 - Pour les projets soumis aux agences nationales (1^{er} mai 2012 et 1^{er} octobre 2012)
 - Pour les projets soumis à l'agence exécutive : (1^{er} juin 2012 et 1er septembre 2012)

POLITIQUE DE COHESION

- ☆ URBACT II (15 mars 2012)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ FP7-2011-ICT-C (12 mars 2013)
- ☆ FP7-NMP-2012-SME-6 (3 mai 2012)
- ☆ FP7-ENERGY-2012-1 (26 avril 2012)
- ☆ FP7-ENERGY-2012-2 (8 mars 2012)
- ☆ ERC-2012-StG (12 octobre 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-IAPP (19 avril 2012)
- ☆ ERC-2012-AdG (14 mars 2012, 11 avril 2012)
- ☆ FP7-JPROG-2012-RTD (20 mars 2012)
- ☆ FCH-JU-2012-1 (24 mai 2012)
- ☆ FP7-Fission-2012 (27 mars 2012)
- ☆ Coopération européenne en science et technologie (30 mars 2012)
- ☆ FP7-PEOPLE-2012-EURAXESS-IU (18 avril 2012)
- ☆ PC7-TIC-2011-9 (17 avril 2012)
- ☆ EMRP (18 mars 2012 et 1^{er} octobre 2012)
- ☆ ERC-2012-PoC (3 octobre 2012)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)
- ☆ Appel à propositions 2012 Internet plus sûr (Echéance : 29 mars 2012)

TRANSPORTS

- ☆ Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) (13 avril 2012)

OFFRES DE PARTENARIAT

ENVIRONNEMENT

La municipalité d'Almelo (Pays-Bas) cherche des partenaires dans le cadre du futur appel à propositions du programme LIFE+ pour un projet ayant pour objectif de déverrouiller le potentiel énergétique des mers et des lacs en utilisant la technologie de refroidissement de l'eau des lacs.

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

L'Université Anglia Ruskin (Cambridge, Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme DAPHNE III pour un projet portant sur la formation des jeunes à la sécurisation des espaces à risques (parcs publics, squares, aires de jeux).

RECHERCHE ET INNOVATION

Une organisation de la région Emilie-Romagne (Italie) cherche des partenaires dans le cadre du programme TIC du programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité, thème 1, Objectif 1.1 « Des services digitaux urbains intelligents pour l'efficacité énergétique ». Date limite : 15 mai 2012.

Le Conseil de Comté du Hampshire (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme Energie-Intelligente Europe pour un projet portant sur les contrats de performance énergétique.

Le Conseil d'arrondissement Southend-on-Sea (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme Energie Intelligente-Europe, domaine d'action « Efficacité énergétique dans les transports », pour un projet portant sur la mobilité durable des populations vieillissantes.

SANTE

La municipalité de Palma de Majorque (Baléares, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme communautaire en matière de santé pour un projet portant sur l'utilisation de la nutrition et des activités physiques pour prévenir le surpoids et l'obésité des enfants.

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

CONCURRENCE

La révision des règles en matière d'aides d'Etat à finalité régionale

Consultation ouverte jusqu'au 26 avril 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2012_regional_stateaid/index_en.html

Réexamen des orientations communautaires sur les aides d'Etat au transport maritime

Consultation ouverte jusqu'au 14 mai 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2012_maritime_transport/index_en.html

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Livre vert « Restructurations et anticipation du changement : quelles leçons tirer de l'expérience récente ? »

Consultation ouverte jusqu'au 30 mars 2012

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=333&langId=fr&consultId=9&visib=0&furtherConsult=yes>

ENVIRONNEMENT

Aboutir à une production et une consommation plus durables

Consultation ouverte jusqu'au 3 avril 2012

Pour y participer : <http://ec.europa.eu/environment/consultations/sustainable.htm>

Inclusion des émissions du transport maritime dans les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE

Consultation ouverte jusqu'au 12 avril 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/clima/consultations/0014/index_en.htm

Un instrument législatif ad hoc sur les espèces exotiques envahissantes

Consultation ouverte jusqu'au 12 avril 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/environment/consultations/invasive_alien.htm

MARCHE INTERIEUR

Le livre vert concernant des paiements par carte, par internet et par téléphone mobile

Consultation ouverte jusqu'au 11 avril 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2012/card_internet_mobile_payments_en.htm

MARCHE INTERIEUR

L'avenir du droit européen des sociétés

Consultation ouverte jusqu'au 14 mai 2012

Pour y participer : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/index_fr.htm

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – E-mail : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AGRICULTURE

- Décision d'exécution de la Commission du 14 février 2012 écartant du financement de l'Union européenne certaines dépenses effectuées par les États membres au titre du FEOGA, section «Garantie», du FEAGA et du FEADER
JOUE L n° 43 du 16 février 2012, page 23
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:043:0023:0037:FR:PDF>
- Communication de la Commission sur le partenariat européen d'innovation «Productivité et développement durable de l'agriculture»
Doc COM (2012) 79 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0079:FIN:FR:PDF>
- Rapport de la Commission relatif aux dépenses du FEAGA
COM(2012) 62 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0062:FIN:FR:PDF>

CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

- Communication de la Commission sur un programme de simplification pour le CFP 2014-2020
Doc COM (2012) 42 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0042:FIN:fr:PDF>
- Avis du Comité des régions sur «Le nouveau cadre financier pluriannuel pour la période après 2013» », 14-15 décembre 2012
JOUE C n°54 du 24 février 2012, page 40
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:054:0040:0048:FR:PDF>

COMMERCE

- Rapport 2012 de la Commission sur les obstacles au commerce et à l'investissement
COM(2012) 70 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0070:FIN:FR:PDF>

DEVELOPPEMENT

- Communication de la Commission « Commerce, croissance et développement - Ajuster la politique commerciale et d'investissement aux pays qui ont le plus besoin d'aide »
COM(2012) 22 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0022:FIN:FR:PDF>

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Livre blanc « Une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables »
COM(2012) 55 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0055:FIN:FR:PDF>
- Communication de la Commission « Concrétiser le plan de mise en œuvre stratégique du partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé »
Doc COM (2012) 83 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0083:FIN:FR:PDF>

ENERGIE

- Avis du Comité des régions sur «L'efficacité énergétique», 14-15 décembre 2012
JOUE C n°54 du 24 février 2012, page 49
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:054:0049:0064:FR:PDF>

ENVIRONNEMENT

- Directive 2011/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement
JOUE L n°26 du 28 janvier 2012, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/JOHtml.do?uri=OJ:L:2012:026:SOM:FR:HTML>
- Rapport de la Commission « Mise en œuvre de la stratégie thématique en faveur de la protection des sols et activités en cours »
COM(2012) 46 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0046:FIN:FR:DOC>
- Rapport scientifique sur l'état des sols en Europe
http://ec.europa.eu/dgs/jrc/downloads/jrc_reference_report_2012_02_soil.pdf
- Proposition de décision du Conseil établissant la position à adopter au nom de l'Union européenne à l'égard des propositions visant à amender les annexes II et III du protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée de la convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée lors de la 17^{ème} réunion des parties contractantes
COM(2012) 47 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0047:FIN:FR:PDF>
- Avis du Comité des régions sur les «Contributions des collectivités locales et régionales de l'UE à la Conférence des Nations unies sur le développement durable en 2012 (Rio+20)», 14-15 décembre 2012
JOUE C n°54 du 24 février 2012, page 34
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:054:0034:0039:FR:PDF>

FISCALITE

- Avis du Comité des régions sur «Une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS)», 14-15 décembre 2012
JOUE C n°54 du 24 février 2012, page 65
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:054:0065:0069:FR:PDF>

MARCHE INTERIEUR

- Rapport « Faire fonctionner le marché unique : Bilan annuel de gouvernance 2011 »
http://ec.europa.eu/internal_market/score/docs/relateddocs/single_market_governance_report_2011_fr.pdf
- Proposition de règlement du Conseil relatif au statut de la fondation européenne (FE)
COM(2012) 25 final
http://ec.europa.eu/internal_market/company/docs/eufoundation/proposal_fr.pdf
- Rapport de la Commission sur l'application du règlement (CE) n° 1435/2003 du Conseil du 22 juillet 2003 relatif au statut de la société coopérative européenne (SCE)
COM(2012) 72 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0072:FIN:FR:PDF>

POLITIQUE DE COHESION

- Avis n° 7/2011 de la Cour des Comptes européenne sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche relevant du Cadre stratégique commun, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen et au Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006
JOUE C n° 47 du 17 février 2012, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:047:0001:0013:FR:PDF>

RECHERCHE ET INNOVATION

- Communication de la Commission « L'innovation au service d'une croissance durable: une bioéconomie pour l'Europe »
COM(2012) 53 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0053:FIN:FR:PDF>
- Tableau de bord de l'Union de l'Innovation 2011 (en anglais uniquement)
http://ec.europa.eu/enterprise/policies/innovation/files/ius-2011_en.pdf